



Légende

UFA	Secteur mixte de cœur de ville
UFA	Secteur mixte de cœur de ville / village
UFA	Secteur mixte de faubourg et de village-rue
UCG	Secteur résidentiel composé
UCm	Secteur résidentiel mixte
UD	Secteur résidentiel pavillonnaire
UF	Secteur à vocation d'activités (UEa à UEH)
UF	Secteur mixte à l'urbanisation diffuse
UCG	Secteur d'équipements
UGa	Secteur des casernes à Giromagny
UGi	Secteur de loisirs
UGi	Secteur permettant l'accueil d'un gendarme
UH	Secteur mixte en transition

1AU	Secteur mixte à vocation d'habitat (court terme)
2AUe	Secteur à vocation d'activités (long terme)
2AUt	Secteur à vocation touristique (long terme)
2AUI	Secteur à vocation touristique (long terme)

A	Espace agricole
Ae	Espace agricole d'intérêt écologique

N	Espace naturel et forestier
Nca	Secteur de carrière
Ne	Espace naturel et forestier d'intérêt écologique
Ngolf	Secteur dédié au golf
NL	Secteur à vocation de loisirs
Np	Secteur dédié à l'accueil d'énergies renouvelables

Cadastre

- Commune
- Parcelle

Bâtiment

- Bâti dur
- Bâti léger

Divers

- Cimetière
- Piscine

Hydrographie

- Plan d'eau (DDT, 2021)

	Espace boisé classé (R151-31.3*)	
	Secteur avec interdiction de constructibilité pour les constructions permanentes, de risques, d'intérêt patrimonial, historique, architectural (R151-31.3*)	
	❑ Anciennes décharges et débris ❑ Autres secteurs insensibles ❑ Zones humides	
	Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour les valeurs environnementales, de risques, d'intérêt logement (R151-34.1*)	
	❑ Intérêt logement ❑ Zones humides	
	Emplacement réservé (R151-34.4*, R151-38.1*, R151-43.1*, R151-44.2*, R151-50.1*)	
	Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-43.3*)	
	❑ [Émbarquement, Industrie, Remarquable] ❑ [Militaire, Ouvrier] ❑ [Anciennes fermes] ❑ [Maison de ville]	
	Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-43.3*)	
	Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre économique (R151-43.3*)	
	Éléments de contrainte écologique et trame verte et bleue (R151-43.4* et R151-43.5*)	
	❑ Haie ❑ Ripisylve ❑ Verger	❑ Boisement ❑ Verger
	Établissements d'habitation existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou R151-52.2*	
	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (R151-52.1* et R151-52.2*)	
	Diversité commerciale à préserver (R151-57.4*)	
	Voies, chemins, transport public à conserver et à développer (R151-48.1*)	
	Marge de recul (R151-51.3*)	
	Bande d'implantation des constructions (R151-51.3*)	
	Secteur d'OAP	

